

Certificat d'aptitude professionnelle

Peintre

Applicateur de Revêtements

Epreuve EP1 (Ecritte)

Unité UP1

ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de l'épreuve : 3 h

Dossier ressources

Ce dossier comprend :

- . La fiche technique classement UPEC page 2 / 4
- . La fiche technique échafaudages page 2 / 4
- . La fiche technique traces d'humidité page 2 / 4
- . La fiche technique cild enduit mixte page 3 / 4
- . La fiche technique cild surfins page 3 / 4
- . La fiche technique quelyd M2 page 4 / 4
- . La fiche technique quelyd murale page 4 / 4

SECTEUR - BATIMENT	CAP	Peintre		SESSION 2007	Epreuve EP1	Forme		Durée 3 h	DOSSIER RESSOURCES	Coefficient Feuille	1 / 4
		Applicateur de Revêtements				Ecritte					

FICHE TECHNIQUE : CLASSEMENT UPEC

Pour satisfaire à un classement UPEC de local donné, le système de revêtement de sol en oeuvre devra atteindre les performances attendues pour ce local. Ainsi, ce système pourra prétendre à un classement UPEC au travers d'une homologation UPEC, d'un certificat NF-UPEC (ou NF-UPECA) ou d'un Avis Technique (ou d'un Document d'Application) visant l'emploi dans un local classé UPEC.

1 - Principe de base

- 1 - Le classement « UPEC » des locaux et des revêtements de sol est un classement de durabilité en fonction de l'usage ou « classement d'usage » :
- U = Usure à la marche (notion plus large qu'« abrasion ») ;
- P = Poinçonnement, (ex. : action du mobilier fixe ou mobile, chute d'objets) ;
- E = Comportement à l'eau et à l'humidité
- C = Tenue aux agents Chimiques et produits tachants.

A = Acoustique

Nota : il ne s'applique pas aux locaux industriels ; ceux-ci relèvent du classement IMC.
Pour chaque facteur (lettre) du classement, le revêtement de sol en oeuvre doit avoir un indice au moins égal à celui du local.

Tableau 1 - *Batiments d'habitation (maisons individuelles et appartements)*

Reperage	Locaux : désignation et caractéristiques Particularités de classement	Classement
L 1	Si aucun dispositif permanent de protection contre les apports abrasifs ne peut y être prévu, les locaux avec accès direct de l'extérieur sont au minimum classés U 3	
L 2	S'il y a utilisation d'une chaise à roulette dans le local, sans protection particulière du revêtement, alors le local est au moins classé P 3	
L 3	Entrée sans accès direct sur l'extérieur	U2S P2 E1 C0
L 4	Entrée avec accès direct sur l'extérieur (Cf. L1)	U2S P2 E1 C0
L 5	Toute pièce avec accès sur l'extérieur (Cf. L1, L2)	U2S P2 E1 C0
L 6	Séjour pièce ouvrant sur séjour par une baie libre (Cf. L2)	U2S P2 E1 C0
L 7	Pièce à usage professionnel Cf. tableau 2	
L 8	Pièce à niveau principal sans accès sur l'extérieur (Cf. L2)	U2S P2 E1 C0
L 9	Chambre sans accès sur l'extérieur (Cf. L2)	U2 P2 E1 C0
L 10	Dégauchement, circulation intérieure au logement	U2S P2 E1 C0
L 11	Escalier	U2S P2 E1 C0
L 12	Cuisine, buanderie, coin cuisine attenant à un séjour	U2S P3 E2 C2
L 13	Salle d'eau ou de bains, douche, WC	Nota 1 U2S P2 E2 C1
L 14	Balcon, loggia, terrasse	U3P3 E3 C2
L 15	Terrasse privative à rez-de-jardin	U3S P3 E3 C2
L 16	Hall d'entrée de moins de 25 logements hors zone d'accès sur extérieur	U3S P3 E1 C0
L 17	Zone d'entrée, accès sur extérieur de L16	U4 P3 E2 C1
L 18	Hall d'entrée desservant au moins 25 logements y compris zone d'accès direct sur extérieur	U4 P3 E2 C1
L 19	Coursive fermée entre immeubles	U4 P3 E2 C1
L 20	Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) de moins de 25 logements	U3 P2 E1 C0
L 21	Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) pour au moins 25 logements	U3S P2 E1 C0
L 22	Local de réception vide œuvres, poubelles Local pour vélos, 2 roues, poussettes	U4 P4 E3 C2
L 23	Seuil d'entrée	
L 24	Coursive ouverte, terrasse, escalier	U4 P3 E3 C1 U4 P3 E3 C2

Nota 1 : compte tenu de l'expérience acquise, il s'avère qu'un carreau U₁ est nécessaire

FICHE TECHNIQUE : ECHAFAUDAGES

REGLEMENTATION

Lois, Décrets, Arrêtés...

Les mesures contenues dans ces textes sont des obligations que tout professionnel doit connaître et mettre en application sous peine de lourdes sanctions.

Le Décret du 8 janvier 1965

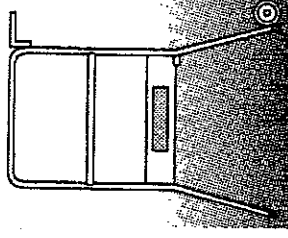
Il est le texte principal de la réglementation française en matière d'hygiène et de Sécurité dans les travaux du bâtiment et les travaux publics et tous les autres travaux concernant les immeubles. Ce texte est applicable à tous depuis la parution du décret du 6 mai 1995 qui étend son champ d'application aux travailleurs indépendants (artisans).

POSTE DE TRAVAIL

La notion de poste de travail est commune à tous les types de matériel cités dans la réglementation, échafaudages fixes et roulants, plates-formes individuelles, plates-formes suspendues...
Il faut retenir qu'un poste de travail doit toujours être protégé contre les chutes par la mise en place d'un garde-corps composé d'une lisse et d'une sous-lisse, ainsi que d'une plinthe de 0,15m. La hauteur de la lisse est de 1m. Ces protections sont obligatoires quelque soit la hauteur.

ECHELLES

Une échelle est un moyen d'accès à un niveau supérieur avec les deux mains libres: elle est à proscrire comme poste de travail et, dans ce cas, il convient d'utiliser des plates-formes de travail ou des échafaudages.



NORMES PIR ET PIRL

La législation (Décret du 8 janvier 1965) impose un accès en sécurité, une stabilité et une protection contre les chutes. Ces constatations ont abouti à la création de normes pour répondre à ces besoins.

PIRL - Norme NF P 93 353

Plate-forme individuelle roulante légère d'une hauteur maximum de 1 m.

PIR - Norme NF P 93 352

Plate-forme individuelle roulante d'une hauteur maximum de 2,50 m.

Nota : Ces textes sont les seules références car, il n'existe pas de norme européenne sur ces produits.

NORME NF HD 1004

Le champ d'application de la norme NF HD 1004 couvre les échafaudages roulants d'une hauteur de plancher allant de 2,50 m à 72 m pour l'utilisation en intérieur et d'une hauteur de plancher allant de 2,50 m à 8 m pour une utilisation extérieure.

*A l'intérieur signifie que l'échafaudage n'est pas exposé au vent.

TRACES D' HUMIDITE : des solutions possibles

- Lessiver le mur
- Coller un isolant mince
- Laisser sécher
- Chauffer
- Imprimer
- Application d'une peinture bitumineuse
- Aérer le local,
- Brosser
- Enduire
- Appliquer une peinture ignifuge
- Changer l'isolant
- Appliquer une peinture anti-rouille
- Appliquer une peinture hydrofuge
- Changer la plaque cartonnée

SECTEUR - BATIMENT

CAP

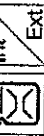
Peintre
Applicateur de Revêtements

SESSION 2007

Epreuve EPI
Forme Ecrite
Durée 3 h

DOSSIER RESSOURCES

Coefficient Feuille
2 / 4



**Enduit de surfacage
pour finitions peinture de haute qualité**
Séchage rapide, travail soigné
Aspect lisse blanc

DESTINATION Révision, ratisseage ou enduisage des surfaces verticales et plafonds en locaux secs ou humides : murs, boiseries, portes, meubles,...

CILD ENDUIT MIXTE est recommandé pour rattraper les petits défauts, inégalités de surface, peintures écaillées en cuisines, salles de bains, sanitaires, etc... Il donne après séchage une surface lisse, dure, blanche et non absorbante directement recouvrable

SUPPORTS Plâtre et dérivés
Menuiseries bois

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- * Produit prêt à l'emploi
- * Travail rapide et soigné ; bonne tenue au couteau, bonne glissance, ne roule pas,
- * Excellente ponçabilité, faible encrassement de l'abrasif
- * Bon garnissage, ne creuse pas, séchage rapide
- * Bonne adhérence, même sur fonds peints

Séchage (20°C, 65 % HR)

- * Sous 0,5 mm d'épaisseur :
- * redoublable : 1 h
- * sec : 3 h
- * dur, ponçable : 6 h
- * mise en peinture : 24 h minimum

Consommation moyenne
APPLICATION du PRODUIT
Processus général

100 à 200 g/m², selon nature et état de surface du support

* Produit prêt à l'emploi applicable en couches minces à la lame à enduire ou au couteau en enduit repassé ou non repassé (ne pas dépasser 1 mm par couche)
Redoublable possible dès que la couche précédente a commencé à tirer (à 1 h à 20°C)
Le nombre de couches sera fonction de l'état du support et de l'aspect de finition recherché

* Ponçage à l'abrasif à l'eau ou au papier de verre fin entre chaque couche et avant de peindre

* Mise en peinture possible après séchage complet (environ 24 h)

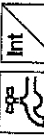
Nettoyage du matériel
WHITE SPIRIT, immédiatement après usage

CONDITIONNEMENT
1 kg - 5 kg

HYGIÈNE et SÉCURITÉ

Produit inflammable
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
Ne pas jeter les résidus à l'égout
Consulter la fiche de Données de Sécurité

SECTEUR - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2007	Epreuve	Forme	Durée
				EPI	Ecriture	5 h



**Enduit de finition en poudre
pour travaux soignés**
Aspect lisse à grains très fins, blanc

DESTINATION Enduisage et bouche-poreage des fonds avant pose de papiers peints ou avant finition soignée par tout type de peinture, en travaux neufs ou d'entretien

SUPPORTS

- * Enduits lissés fins
- * Plâtres et dérivés
- * Béton cellulaire

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- * Finition soignée au ferrage
- * Blancheur, dureté et adhérence élevées
- * Très bon glissant
- * Excellente ponçabilité

Présentation
Poudre à moullir à base de liants organiques complexes, plâtres et charges minérales électroionnées

Durée d'utilisation
Séchage (20°C, 65 % HR)

8 heures à l'état préparé
Sec, redoublable : 5 à 8 heures selon mouillage de la poudre
Dur, recouvrable : environ 12 heures
Le séchage est retardé par temps froid et humide

Consommation moyenne
APPLICATION du PRODUIT
Préparation

1 ou plusieurs couches pelliculaires jusqu'à l'obtention d'une surface exempte de défauts
Ajouter progressivement la poudre dans environ 50 % d'eau (1 kg de poudre dans 0,5 L d'eau)
La consistance de la pâte peut être ajustée à l'absorption du support par ajout de quelques % d'eau dans les 15 premières minutes après le mélange
La pâte est utilisable immédiatement

Matériel
Nettoyage du matériel
Eau, immédiatement après usage

RECOMMANDATIONS

- * Conditions d'application :
- par température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T > 35°C)
- par humidité relative inférieure à 80 %
- * Ne pas rebattre la pâte après le début de prise
- * Apte à recevoir directement papiers peints, revêtements muraux et tous types de peinture

CONDITIONNEMENT
1 kg - 5 kg - 15 kg - 25 kg

HYGIÈNE et SÉCURITÉ

Ne pas jeter les résidus à l'égout
Consulter la fiche de Données de sécurité

SECTEUR - BATIMENT	CAP	Peintre Applicateur de Revêtements	SESSION 2007	Epreuve	Forme	Durée
				EPI	Ecriture	5 h

DESTINATIONS

Colle amyliacée spécialement adaptée à la pose des papiers peints de qualité supérieure tels que :

- Papiers peints courants épais, lourds.
- Papiers peints épongeables, lavables, lessivables.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Composition : colle en paillettes, à base d'éther d'amidon.
- Aspect en solution : colle translucide, onctueuse, moyennement visqueuse.
- Densité : 0,25 environ.
- pH en solution : 11 environ.
- Temps de préparation de la colle : 15 minutes environ.
- Résistance aux micro-organismes : très bonne, traitée fongicide et bactéricide.
- Résistance finale du collage* : 24 à 48 heures.

PREPARATION DE LA COLLE

Verser dans un seau propre 5 litres d'eau. Agiter rapidement en créant un tourbillon, puis verser le contenu d'un paquet de colle sur les bords du seau. Maintenir une légère agitation pendant environ 30 secondes. Laisser reposer 15 minutes. Brasser énergiquement, la colle est prête.

ENCOLLAGE ET POSE

Encoller suffisamment et régulièrement l'envers du papier, plier le lé en "portefeuille" en veillant à bien superposer les lisières afin d'éviter le séchage prématuré de la colle sur les bords. Les papiers "nerveux" devront être enroulés afin d'annihiler leur "nervosité". Respecter un temps de détente de 5 à 10 minutes suivant l'épaisseur du papier et les indications du fabricant. Le temps observé sera identique tout au long de la pose. Afficher le premier lé, en ayant pris soin de vérifier l'aplomb. Les lé suivants seront positionnés bord à bord, selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la découpe. Maroufler soigneusement à l'aide d'un balai de colleur ou d'une spatule plastique, de haut en bas et du centre vers les bords. Les taches de colle fraîches seront éliminées immédiatement à l'aide d'une éponge humide et propre.

CONSUMMATION

Environ 1 paquet pour 5 à 6 rouleaux.

SECURITE

- Lire attentivement la notice de pose et suivre scrupuleusement les conseils du fabricant de revêtement.
 - Eviter de débiter la pose à partir d'un angle sortant.
 - Tenir hors de portée des enfants et des animaux.
 - Les outils se nettoient facilement à l'eau froide.
 - Ne convient pas pour l'utilisation de la "Machine à encoller".
 - Température d'utilisation : de + 10° C à + 25° C.
- Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com ou nous demander copie par fax.

DESTINATIONS

Colle vinylique prête à l'emploi, spécialement adaptée pour la pose de la plupart des revêtements muraux textiles et plastiques (PVC) tels que :

- Aiguilletés envers papier.
- Revêtements plastiques, PVC à envers papier, textile ou minéral.
- Toiles de verre à peindre.
- Polystyrène expansé mince en rouleau, de 2 à 5 mm d'épaisseur.

AVANTAGES

Colle prête à l'emploi
Encollage facile et rapide - application au rouleau sans projection
Tricolore - bonne tenue à la spatule blanche
Polyvalence - idéal pour les travaux de revêtement sur papier et les
Toiles
Faible consommation : 150 à 250 g/m²
Neutre (pH 7)
Temps ouvert long : 30 min environ (1)
Polyajustageant très élevé (TACK) : la mise en oeuvre et le positionnement du revêtement sont facilités
Très fongicide et bactéricide
Colle à ultra résistant
Colle sans charge - peut être employée dans tous types de locaux
même recubés ou en présence de plâtre
Reconnue et recommandée par les professionnels.

ENCOLLAGE

Utiliser la colle telle quelle sans adjonction d'eau.
Encoller suffisamment et régulièrement le support sur une surface légèrement supérieure à un lé, au moyen d'un rouleau à poil moyen ou d'une spatule finement dentelée modèle N° 0, à raison de 180 à 220 g/m².

Les tâches ou projections accidentelles de colle fraîche sur le revêtement seront éliminées immédiatement à l'aide d'une pointe de couteau, suivi d'un passage d'une éponge humide et propre (ne pas frotter).

CONSUMMATION

Environ 150 à 250 g/m².

SECURITE

- Lire attentivement la notice de pose et suivre scrupuleusement les conseils du Fabricant de revêtement.
 - Eviter de débiter la pose à partir d'un angle sortant.
 - Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.
 - Craint le gel.
 - Ne convient pas pour l'utilisation de la "Machine à encoller".
- Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com ou nous demander copie par fax.

SECTEUR - BATIMENT	CAP	Peintre	Applicateur de Revêtements	SESSION 2007	Epreuve EPI	Forme Ecritte	Durée 3 h	Coefficient Feuille	4 / 4
--------------------	-----	---------	----------------------------	--------------	----------------	------------------	--------------	------------------------	-------